

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18  
Nombre de Conseillers Présents : 14  
Nombre de Procurations : 2  
Nombre de suffrages exprimés : 16  
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 68

VOTES :        Contre : 0        Pour : 16        Abstention : 0  
Date de convocation : 16 janvier 2023

### DÉLIBÉRATION N° 3.1

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

### SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier, à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrick HUGUET, Séverine MARCHAND, Eloïse BOURREAU GOBIN, Jean-Michel BRARD, Jean MONTAVILLE, Didier CADRO, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Valérie NIESCIEREWICZ, délégués titulaires, Thierry DEVILLE, délégué suppléant

**ÉTAIENT ABSENTS** : Michèle QUELLARD, Philippe CAILLON, Jean CHARRIER, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Claude CAUDAL, pouvoir à Eloïse BOURREAU GOBIN, Christiane VAN GOETHEM suppléée par Thierry DEVILLE.

**Secrétaire de séance** : Eloïse BOURREAU GOBIN

.....

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment aux articles L. 5721-2 et suivants  
**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale  
**Vu** l'arrêté du 11 décembre 2019 portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;  
**Vu** les statuts dudit Syndicat ;

**Considérant** que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Qu'il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**Entendu**, le rapport de Madame la Présidente ;

Pour faciliter la gestion du service public, assurer sa continuité dans les ports gérés en régie et faire face au départ en retraite d'un agent portuaire au grade d'adjoint technique territorial à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, il est proposé de procéder à la modification du tableau des effectifs de la manière suivante :

- Recrutement d'un agent dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial, titulaire ou contractuel ;

Fonction	Nombre d'agents	Catégorie	Filière	Grade
Emplois agent portuaire	1	C	Technique	Adjoint technique

### LE COMITE SYNDICAL

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs ci-dessous :

Fonction	Nombre d'agents	Catégorie	Filière	Grade
Emplois agent portuaire	1	C	Technique	Adjoint technique

- **AUTORISE** Madame la Présidente à lancer et faire aboutir la procédure de recrutement ;

Fait et délibéré, à Saint-Nazaire, en séance publique,  
le 23 janvier 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE PLAISANCE ET DE PÊCHE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN